Enseigner est un métier qui s'apprend !

La réforme de la formation des enseignants actuellement en cours va conduire nos nouveaux collègues à être affectés sur des postes bloqués dans des écoles.
Pourtant, la formation des enseignants est un processus qui ne peut s'improviser. Une formation de qualité repose sur une prise de fonction progressive et professionnalisante. Elle ne saurait se résumer à une formation «sur le tas».
Nous dénonçons donc ces modalités de formation inacceptables.

Aujourd'hui, elles amènent l'Administration à décider unilatéralement de bloquer des postes pour trouver des supports aux professeurs stagiaires. Elle remet ainsi en cause des possibilités de mutation sans qu'une formation de qualité soit garantie aux nouveaux recrutés. Nous refusons cette opposition titulaires/stagiaires qui conduit à diviser la profession.

Nous exigeons

- qu'ils bénéficient d'un temps de formation d'un volume équivalent à 2/3 de leurs obligations réglementaires de service
- que leurs affectations soient examinées en CAPD
- le retrait des décrets instaurant la masterisation

NOM - PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE